



Centre Régional AGRHYMET



NOTE D'INFORMATION SUR LA SITUATION PASTORALE

Campagne pastorale 2026-2027 : des déficits fourragers et des risques de tensions à anticiper

Messages clés

Situation actuelle

- **Zones sahéliennes et sahariennes** : Le front de végétation reste très en retard par rapport à la moyenne des cinq dernières années et à l'année précédente. La disponibilité fourragère dépend fortement des résidus de biomasse et de la végétation aérienne, traduisant une vulnérabilité critique.
- **Zones soudaniennes et guinéennes** : Bonne disponibilité de biomasse, constituant des pôles excédentaires et des réservoirs stratégiques pour l'équilibre régional.

Répartition des déficits

- **Déficit très marqué** : Mauritanie (Tiris Zemmour, Adrar, Hodh Ech Chargui...), Mali (Tombouctou, Gao, Kidal), Niger (Agadez, Diffa, Tahoua, Zinder), Tchad (Kanem, Batha, Wadi Fira...), Burkina Faso (Soum, Liptako...), Sénégal (Matam, nord Saint-Louis), Nigéria (Yobe, Borno, nord Katsina).
- **Déficit modéré** : Mauritanie (Trarza, Brakna...), Mali (Kayes, Koulikoro...), Niger (Maradi, Dosso...), Tchad (Logone Oriental, Mandoul...), Burkina Faso (Kadiogo, Tannounyan...), Sénégal (Louga, Tambacounda...), Nigéria (Kebbi, Sokoto...), Guinée (Faranah, Mamou), Ghana (Brong Ahafo, Volta), Côte d'Ivoire (Haut-Sassandra, ...).
- **Zones excédentaires** : Mali (Sikasso, Mopti...), Niger (Dosso, Maradi, Tillabéri...), Burkina Faso (Kadiogo...), Sénégal (Kolda, Ziguinchor...), Guinée (Kankan, Nzérékoré...), Ghana (Ashanti, Volta...), Côte d'Ivoire (Bas-Sassandra...), Nigéria (Benue, Rivers...).

Perspectives jusqu'à la fin de la campagne

- **Zones très déficitaires** : resteront vulnérables, même en cas de pluies tardives.
- **Zones modérément déficitaires** : pourraient s'améliorer si les pluies de septembre-octobre se maintiennent.
- **Zones excédentaires** : consolideront leur avance et serviront de pôles de transhumance.

Recommandations stratégiques

- Anticiper les mouvements inhabituels de troupeaux et les tensions liées à l'accès aux ressources.
- Mettre en œuvre rapidement des bandes pare feu pour protéger les zones excédentaires contre les feux de brousse.
- Renforcer les dispositifs de suivi agropastoral et préparer des plans de gestion des flux transhumants.

1. Zones à risque

- Un peu plus de 60 % de la zone sahélienne présente actuellement des conditions défavorables à une bonne production fourragère. Cette situation résulte d'un mauvais démarrage de la saison des pluies 2026, marqué selon les zones par des cumuls pluviométriques inférieurs à la normale, des séquences sèches prolongées et parfois une installation tardive des précipitations. Ces anomalies compromettent la régénération des pâturages et accentuent les risques de déficit fourrager.
- À l'inverse, des conditions favorables de croissance et de développement de la végétation spontanée et cultivée ont été observées dans certaines zones : le centre du Sahel, notamment le nord du Nigéria, la moitié ouest du Niger, l'est du Burkina Faso et la façade atlantique. Ces secteurs devraient enregistrer une bonne disponibilité en biomasse.
- Dans la zone soudanienne, la situation est globalement propice à une production satisfaisante de fourrage, à l'exception du centre-ouest du Nigéria et de l'ouest du Cameroun, où des déficits pluviométriques persistent et risquent de limiter la biomasse disponible.
- La mise à jour de la prévision saisonnière pour septembre-octobre-novembre 2026 confirme que les zones actuellement déficitaires ne devraient pas connaître d'amélioration significative en termes de précipitations. Cette persistance du déficit pluviométrique implique un risque élevé de stress fourrager et de pression accrue sur les ressources pastorales.
- Il est donc nécessaire de redoubler de vigilance en mettant en place un suivi rapproché de la dynamique pastorale (croissance des pâturages, disponibilité en points d'eau, état corporel du bétail). Par ailleurs, il faut anticiper la mobilité pastorale accrue et se préparer à gérer des flux inhabituels et importants de transhumants vers les zones où les conditions demeurent favorables. (figure1)

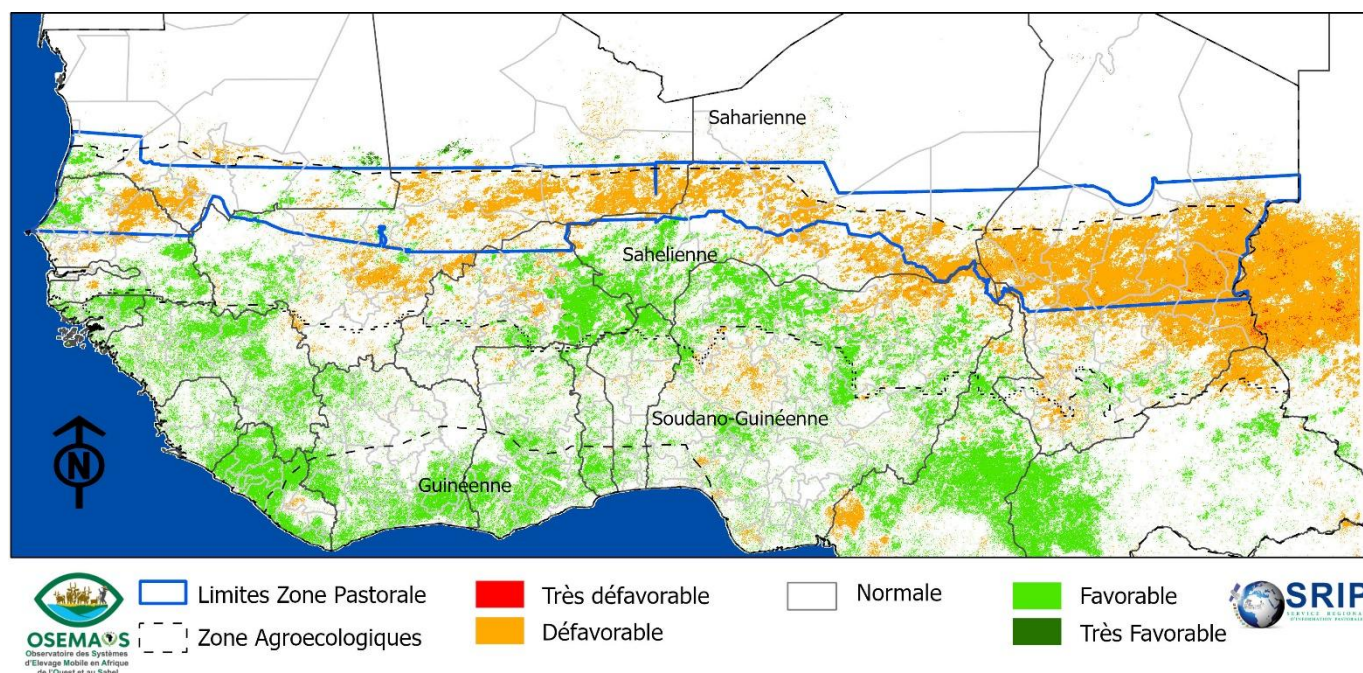


Figure 1 : zone à risque pour production fourragère à mi-parcours de la campagne agropastorale 2026-2027

2. Disponibilité fourragère et front de végétation

Dans plusieurs unités administratives nord sahéliennes et sahariennes, le front de végétation (FV) reste inférieur à 100 kg de matière sèche par hectare. Ce seuil critique indique que les animaux consomment principalement la biomasse résiduelle de l'année précédente, et la biomasse aérienne, traduisant une disponibilité fourragère très limitée (figure 2)

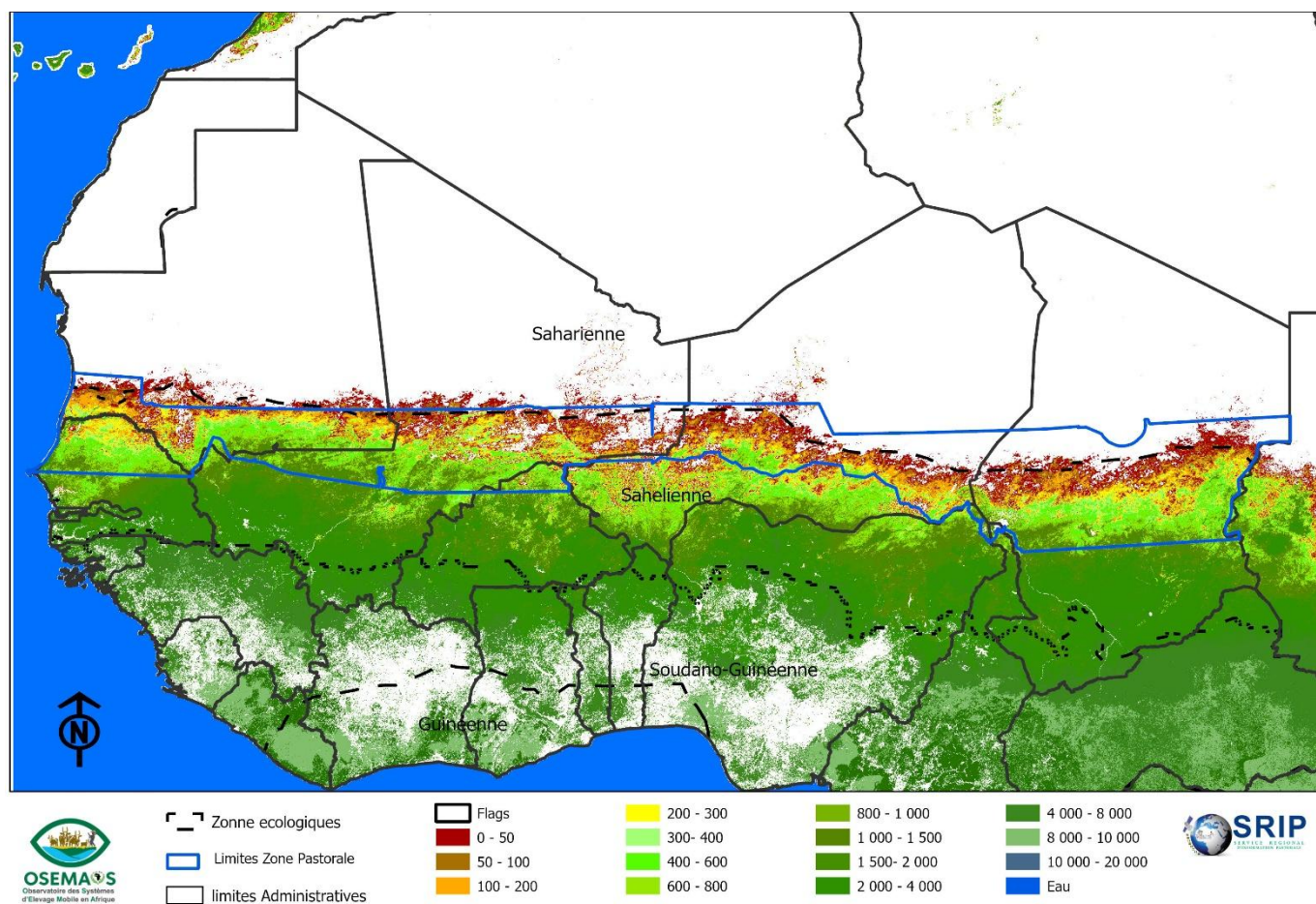


Figure 2 : Production de biomasse en kg.MS/ ha, au 20 août 2026, au Sahel et en Afrique de l'Ouest

3. Comparaison de la production à mi-parcours par rapport à la moyenne des cinq dernières années et à l'année dernière à la même période

Zones à production très inférieure

À mi-parcours de la campagne agropastorale 2026-2027, plusieurs unités administratives du Sahel et de la zone soudanienne présentent des productions de biomasse très inférieures à la moyenne de l'année des 5 dernières années et à celles de l'année dernière à la même période, cette situation est liée aux pauses pluviométriques et aux déficits enregistrés depuis le début de la saison (figures 3 et 4).

Mauritanie	Tiris Zemmour, Adrar, Inchiri, Dakhlet Nouadhibou, Hodh Ech Chargui, Hodh El Gharbi, Tagant.
Mali	Tombouctou, Gao, Kidal.
Niger	Agadez, Diffa, Tahoua, Zinder.
Tchad	Kanem, Barh el Ghazel, Batha, Wadi Fira, Guéra, Salamat, Moyen-Chari, Ennedi Est et Ouest, Tibesti.
Burkina Faso	Goulmou, Tapoa, Sirba, Yaagda, Liptako, Soum.
Sénégal	Matam, nord Saint-Louis.
Nigéria	Yobe, Borno, nord Katsina.

Zone à production modérément inférieure

Dans certaines régions, les productions fourragères se situent légèrement en dessous des niveaux moyens et de ceux observés l'an dernier à la même période. Cette baisse accentue la pression sur les ressources pastorales, mais des perspectives d'amélioration subsistent dans les zones où la mise à jour des prévisions saisonnières pour septembre-octobre-novembre indique des conditions pluviométriques favorables (figures 2 et 3).

Mauritanie	Trarza, Brakna, Assaba, Guidimaka.
Mali	Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti.
Niger	Maradi, Dosso, Tillabéri.
Tchad	Logone Oriental, Logone Occidental, Mandoul.
Burkina Faso	Tannounyan, Djoro, Kadiogo.
Sénégal	Louga, Tambacounda, Kolda.
Nigéria	Kebbi, Sokoto, Zamfara, Kano, Jigawa.
Guinée	Faranah, Mamou.
Ghana	Brong Ahafo, Volta.
Côte d'Ivoire	Haut-Sassandra, Fromager, Marahoué.

Zones à production supérieure

D'autres unités administratives affichent une production excédentaire de biomasse, traduisant des conditions agroclimatiques favorables et une croissance végétative soutenue. Ces zones constituent des réservoirs stratégiques de ressources fourragères, susceptibles d'atténuer les tensions dans les régions déficitaires.

Mauritanie	Trarza, Brakna, Assaba, Guidimaka.
Mali	Sikasso, Koulikoro, Ségou, Mopti.
Niger	Dosso, Maradi, Tillabéri.
Tchad	Logone Oriental, Logone Occidental, Mandoul.
Burkina Faso	Tannounyan, Djoro, Kadiogo.
Sénégal	Kolda, Tambacounda, Ziguinchor.
Guinée	Faranah, Kankan, Nzérékoré.
Ghana	Brong Ahafo, Ashanti, Volta.
Côte d'Ivoire	Haut-Sassandra, Fromager, Marahoué, Bas-Sassandra.
Nigéria	Benue, Cross River, Akwa Ibom, Rivers.

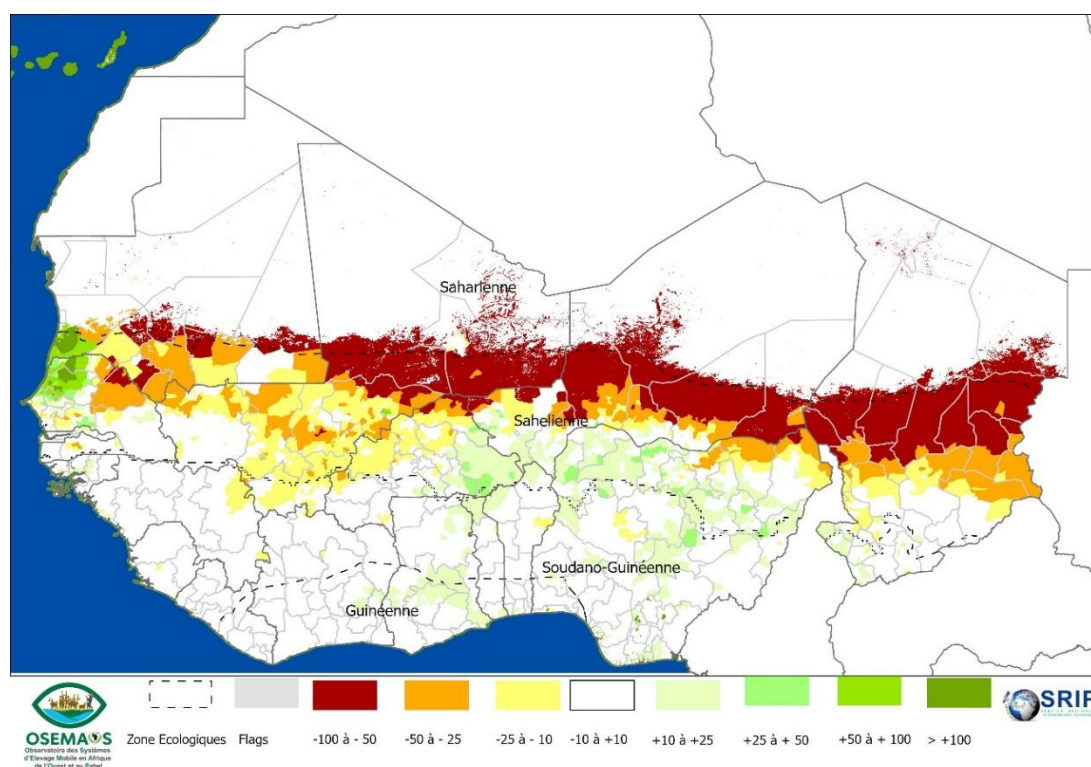


Figure 3 : comparaison de la production de biomasse à mi-parcours par rapport à celle de l'année dernière à la même période

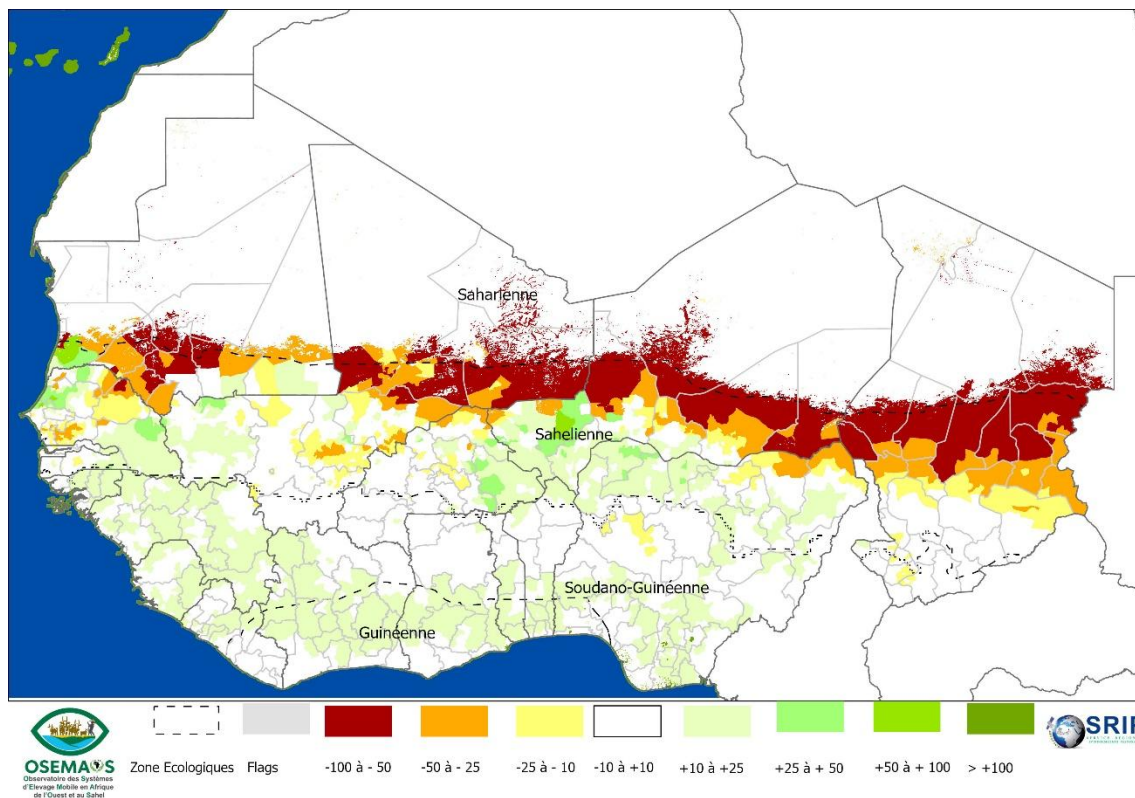


Figure 4 : comparaison de la production de biomasse à mi-parcours par rapport à des 5 dernières années à la même période

4. Perspectives

La fin de campagne dépendra de la régularité des pluies de septembre-octobre-novembre. Dans un contexte marqué par El Niño et des anomalies océaniques multiples, la probabilité d'une amélioration significative reste faible.

Zone à risque

- Les zones à production très faible resteront vulnérables jusqu'à la fin de saison. Les pluies tardives, si elles surviennent, n'apporteront que des améliorations marginales et localisées.
- les zones à production modérément faible pourraient dépasser le seuil critique de 100 kg MS/ha, mais cela dépendra fortement de la régularité des pluies en septembre.
- les zones excédentaires consolideront leur avance et joueront un rôle stratégique comme réservoirs pastoraux pour les transhumances.

Les implications pour les communautés et les décideurs

- Les déficits pluviométriques prolongés accentuent la pression sur les ressources pastorales et hydriques à c'est-à-dire un stress fourrager accru ;
- La mobilité pastorale inhabituelle c'est-à-dire des flux importants de troupeaux vers les zones excédentaires, avec risque de tensions sur l'accès aux ressources.

Recommandations

Anticiper les mouvements inhabituels de troupeaux et les tensions liées à l'accès aux ressources :

- Mettre en place un suivi hebdomadaire des flux de transhumance à travers les corridors principaux et les zones de concentration.
- Utiliser les données satellitaires et les relevés locaux pour identifier les zones de pression pastorale et prévoir les déplacements.
- Instaurer des comités locaux de concertation (éleveurs, agriculteurs, autorités locales) afin de prévenir les conflits liés à l'accès aux pâturages et points d'eau.
- Développer des bulletins réguliers (radio, SMS, plateformes numériques) pour informer les communautés des zones de tension et des alternatives disponibles.

Mettre en œuvre rapidement des bandes pare-feu pour protéger les zones excédentaires contre les feux de brousse

- Identifier les zones excédentaires prioritaires (pôles de biomasse soudanienne et guinéenne) et définir les périmètres à sécuriser.
- Impliquer les éleveurs, agriculteurs et services techniques dans la création et l'entretien des bandes pare-feu.
- Fournir équipements (tracteurs, charrues, outils manuels) et carburant pour accélérer la mise en œuvre.
- Organiser des campagnes locales sur les risques des feux de brousse et les bénéfices de la protection des pâturages excédentaires.
- Mettre en place des brigades locales pour surveiller et maintenir les bandes pare-feu tout au long de la saison sèche.

Renforcer les dispositifs de suivi agropastoral et préparer des plans de gestion des flux transhumants

- Combiner données satellitaires (DMP, NDVI, RFE et dérivés), observations locales et enquêtes rapides pour suivre l'évolution des pâturages et points d'eau.
- Harmoniser les informations entre pays sahéliens et côtiers pour anticiper les flux transfrontaliers.
- Elaborer des scénarios de gestion des flux (zones de repli, corridors alternatifs, points de ravitaillement) en cas de pression excessive.
- appuyer les services vétérinaires et pastoraux pour assurer la santé animale et réduire les risques de maladies lors des déplacements massifs.
- Mobiliser les organisations régionales (CILSS, UEMOA, CEDEAO, AES) et les partenaires techniques pour soutenir la mise en œuvre et le financement des dispositifs.



Centre Régional AGRHYMET CCR-AOS

B.P. 11011, Niamey, Niger; Tel: +227 20 31 53 16; Fax: +227 20 31 54 35

E-Mail: administration.agrhymet@cilss.int ; Site Web: <https://agrhyment.cilss.int>

Twitter: <https://twitter.com/agrhymetinfos>, Facebook: [centreregionalagrhyment.cra](https://www.facebook.com/centreregionalagrhyment.cra)